

Les maladies de la pomme de terre

Les dommages qu'elles causent et le moyen de les combattre.

Le mildiou de la pomme de terre est une maladie qui cause de grandes pertes au producteur. Un bulletin qui vient de paraître et que nous devons à M. Paul A. Murphy, des Fermes expérimentales fédérales, pathologiste en végétaux en l'île du Prince-Edouard, nous donne une idée de l'étendue de ces pertes.

Dans l'île du Prince-Edouard la récolte des pommes de terre occupe environ 30.000 acres dont la production est d'environ 200 boisseaux par acre, et la production totale est de 6.000.000 de boisseaux. N'étaient les ravages causés par le mildiou, la production à l'acre serait, d'après M. Murphy, d'environ 290 boisseaux de tubercules sains, c'est-à-dire de près d'un tiers de plus qu'elle n'est actuellement. Le montant des pertes causées si l'on compte les pommes de terre à 75 cents par boisseau est de \$2.825.000. En Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick les pertes sont évaluées respectivement à 30 pour cent et à 25 pour cent, soit un sacrifice de \$5.600.000 ou une perte totale de \$8.500.000 pour les trois provinces Maritimes. On recommande comme remède la pulvérisation à la bouillie bordelaise faite sur la ferme, composée de 2 livres de sulfate de cuivre (couperose bleue), deux livres de chaux vive et 40 gallons d'eau. Le mildiou n'est pas un aussi grand fléau dans l'Ontario et Québec qu'ailleurs, mais il y a d'autres maladies graves comme l'enroulement des feuilles, plus ou moins répandues au Canada, et dont les ravages dans le sud de l'Ontario se montent à deux millions et demi de dollars par an. Il y a la mosaïque qui, en une seule année, au Nouveau Brunswick et dans Québec, a causé une perte de 5 pour cent soit 1.525.000 boisseaux, et dans l'Ontario de 2 1/2 pour cent, soit 500.000 boisseaux; la jambe noire qui cause de plus

grandes pertes dans l'Ontario que dans les provinces Maritimes (où les pertes ont été considérables en certaines années) et la frisolé, qui, avec les désordres de même nature, se rencontre plus fréquemment dans les districts du Sud de l'Ontario que dans les provinces plus à l'Est. Le bulletin fait un exposé détaillé des résultats des recherches; il décrit les symptômes des maladies, les sols les plus affectés et les moyens à employer pour combattre ces fléaux.

Publié par le Directeur de la Pesticide, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, 25 janvier, 1922.

Maison à vendre avec terrain

Bonne maison à deux étages en pierre granit. Bonne cave avec mur en ciment 6 pied de profondeur. Au coin des rues Martin et St-Georges.

Nous vendrons cette maison et ce lot de terre à très bon marché. S'adresser à Cyrice Labrie Edmondston N. B. J. N. O.

A VENDRE OU A LOUER

Une maison très confortable avec commodités modernes, sur la rue Yves. Près de M. Michel Maréchal. S'adresser au Bureau du Madawaska.

Agences

Un manufacturier d'Essences de haute qualité demande un agent local. Il doit avoir de bonnes références. Pas de Capital Requis. Opportunité Splendide pour dame ou homme habile.

Ecrivez à Boite 2465, MONTREAL.

Mortgage Sale

TO JOSEPH VIEL of the Parish of Clair, in the County of Madawaska, in the Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Alice, his wife, and all others whom it may concern:

NOTICE IS HEREBY GIVEN that under and by virtue of a Power of Sale contained in a certain Indenture of Mortgage bearing date the 14th day of May, A. D. 1921 and made between Joseph Viel of Parish of Clair, in the County and Province aforesaid, Hotel Keeper, and Alice, his wife, of the first part and Luder Paradis of the same place, Hotel Keeper, of the second part, and registered in the office of the Registrar of Deeds in and for the County of Madawaska in Book E-3, number 21904 of Records on page 747-748-749 750, there will for the purpose of satisfying the money secured by the said Indenture of Mortgage, default having been made in the payment of the same, be sold at Public Auction in front of the Court House at the Town of Edmundston, in the County and Province aforesaid, on Thursday the 20th day of April next, at the hour of two o'clock in the afternoon, the lands and premises mentioned and described in the said Indenture of Mortgage as follows, to wit:

All that certain lot, piece or parcel of land and premises situate, lying and being in the Parish of Clair aforesaid, and bounded as follows, to-wit:

In front, by the Highway Road leading from Edmundston to Saint Francis; on the upper side, by the Station Road so-called leading from the Highway Road to the Caron Brook Station on the Transcontinental Railway; at the rear, by land owned and occupied by one Denis Dechesne; and on the lower side, by a small brook; containing one and one fourth acres more or less.

Together with the buildings and improvements thereon and the privileges and appurtenances thereto belonging or in any manner appertaining.

Dated the sixteenth day of February, A. D., 1922.

Luder Paradis Mortgagee. Max D. Cormier Solicitor for Mortgages.

Mortgage Sale

TO FRANCIS H. MICHAUD, in the Parish of Saint Anne, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Farmer, and Severine Michaud, his wife, and all others whom it may concern:

NOTICE IS HEREBY GIVEN that under and by virtue of a Power of Sale contained in a certain Indenture of Mortgage bearing date the 18th day of July, A. D. 1916 and made between Francis H. Michaud of the Parish of Saint Anne, in the County and Province aforesaid, Farmer, and Severine Michaud, his wife, of the first part, and Joseph Ouellette of the same place, Farmer, of the second part, and registered in the office of the Registrar of Deeds in and for the County of Madawaska in Book 12, number 16891 of Records on Pages 214-215-216-217-218-219 there will for the purpose of satisfying the money secured by the said Indenture of Mortgage, default having been made in the payment of the same, be sold at Public Auction in front of the Court House at the town of Edmundston, in the County and Province aforesaid, on Thursday the 13th day of April next, at the hour of ten o'clock in the forenoon, the lands and premises mentioned and described in the said Indenture of Mortgage as follows, to wit:

All that lot of land situate in the Parish of Ste Anne, in the County of Madawaska, in the Province of New Brunswick, bounded as follows:

Beginning at a post standing on the southern side of a reserved road leading to and through Siegas Settlement at the North East Angle of lot No. 257 granted by the Crown to Firmus Cyr, in the first tier north-west of Grand River; thence running by the magnet of the year 1871 south 49 degrees East 67 chains to the most northern Bank or shore of Grand River; thence running southerly following the various courses of the aforesaid river, down stream 15 chains to a post; thence north 49 degrees west 67 chains to another post standing on the southern side of the aforesaid reserved road and thence a long same north 47 degrees east 15 to place of beginning. Containing One hundred acres, more or less, and distinguished as lot No. 255 in the first tier north west of Grand River, granted to Aimable Ouellette.

ALSO ALL that lot of land situate in the Parish, County and Province aforesaid, bounded as follows:

Being a piece of land of ten rods in width and fronting on the road leading to and through Siegas Settlement, and extending back on the same width the northern Bank or shore of Grand River, and bounded on the most eastern side by the original western line of lot No. 255 owned and occupied by Solyme Bourgoin and on the most western side by land owned and occupied by Cyr Thibodeau containing Seventeen acres, more or less.

Together with the buildings and improvements thereon and the privileges and appurtenances thereto belonging or in any manner appertaining.

Dated the thirtieth day of January, A. D. 1922.

Witness: Eva Soucy Aimable Ouellette his mark. Max D. Cormier his mark. Solicitor for Aimable Ouellette. Joseph Ouellette deceased.



HERE IS THE LAMP THAT WILL PLEASE YOUR WHOLE FAMILY

The Edison White MAZDA Lamp

gives "just the right light" for homes and is well suited to the needs of office or store.

Because of its white tipless bulb, it gives a soft, evenly diffused light that is brilliant, without glare.

The White MAZDA Lamp will fit in any socket carrying 50- or 60-watt clear lamps.

Once you see these lamps lighted you will want your whole equipment fitted with them.

We sell them.

Marmen & Larlee Edmundston N. B. P. O. BOX 23 TELEPHONE 120-11

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siege social: MONTREAL

Capital Paye et Surplus \$4.400.000.00 Actif total, au delà de \$50.000.000.00

110 succursales dans les provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et l'île du Prince-Edouard.

10—Vous pouvez déposer vos argentés toujours remboursables à demande et recevoir 3% d'intérêt l'an; les diés intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 30 juin et le 31 décembre de chaque année.

20—En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argentés tonifiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces messieurs examinent mensuellement les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

30—Pour la commodité de tous, des dépôts de toutes sommes, depuis (\$1.00) un dollar sont acceptés au département d'épargne.

Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage.

Succursale à Edmundston:

F. H. Bourgein, gérant local.

Cultivateurs lisez

"Le Madawaska"

Advertisement for SIROP DE COUDRON ET D'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE DE Mathieu CASSE LA TOUX. Includes image of a medicine bottle and contact information for A. E. Morris, Casier postal 443, Amherst N. S.

Advertisement for L'Union Mutuelle de Portland. Assurance de VINGT ans. Compagnie très populaire. A. P. LABBE GERANT. ST-LEONARD, N. B.

Feuilleton Le Mystère de Valradour

Par M. Gonraud d'Ablancourt

CHAPITRE V LA CONFESSION

Le vicar de Sainte-Geneviève avait, après le départ de sa sœur, fêché un instant sous l'annonce du coup cruel qui venait de frapper sa sœur. Il avait dépensé devant Marthe toute sa vaillance; à présent, un flot d'amertume montait de son cœur, et ses yeux, malgré lui, laissaient échapper de cuisantes larmes. Raoul Ravenel avait été pour lui un excellent ami; combien souvent ils avaient échangé ensemble des idées, accompli des travaux! Très érudits tous les deux, très chercheurs, ils avaient passé de bons moments dans la bibliothèque, l'âme du soldat et l'âme du prêtre se joignant l'une à l'autre! Et maintenant l'ami était parti. Ah! comme il l'enviait d'avoir ainsi la meilleure part. Il aurait si bien offert sa

vie pour garder à Marthe cet époux utile et bon, ce soutien naturel. Mais Dieu ne consulte pas ceux qui placent en lui leur confiance. Il arrange leur éternité d'après les mérites d'ici bas. Raoul avait accompli sa tâche, son heure était venue, et si Marthe cueillait en ce déchirement la suprême épreuve, c'est qu'il la lui fallait souffrir pour gagner sa couronne. A quoi bon songer, à quoi bon pleurer, ces deux actes humains, éléments de plus de souffrance, ne devraient-ils pas être rejetés hors de la voix du vrai chrétien qui connaît où aboutit sa route? Il sait que cette route est hérissée d'épines; alors, pourquoi étendre les mains pour les y déchirer, au lieu de les joindre pour l'action de grâce au Dieu qui laisse un passage libre montant vers lui! Raoul était un simple de cœur, il n'avait jamais connu de grosses difficultés, il avait vécu, comme le lis et l'olive,

seau, du jour donné, du soleil chaud, heureux de son modeste budget, heureux de son intérieur affectueux reconnaissant de ce bonheur calme. Il avait dû mourir sans peur, se jeter au bras du Père céleste qui n'abandonnerait pas ceux auxquels il ravissait leur appui terrestre. L'abbé regarda de nouveau le grand Christ d'ivoire, envoya toute sa foi dans une invocation, puis reporta les yeux sur la lettre tachée de rouge poéée devant lui, il la prit pieusement et en brisa le cachet. Ceci est ma confession. Je supplie le ministre du Seigneur qui la lira de commencer par les prières de l'absolution. Je serai tué déjà, mais le temps n'existe pas pour Dieu. Il lit moi intention. Que le sacrement de Pénitence me purifie donc et me rejoigne dans le passage que suivent les morts après la vie, pour aller à l'éternité. Je me repens de mes horribles crimes, je m'offre en holocauste, mais je n'ai pas, hélas! la nutrition parfaite, c'est pourquoi j'implore d'un prêtre mon pardon. J'ai l'intuition d'être tué. J'ai tout fait pour éviter d'être appelé sous les drapeaux, j'ai réussi à être... embusqué près d'un an, on vient de me tirer de ma retraite pour m'envoyer au plus terrible des périls. Demain, à l'aube, nous ch'irons. J'emploie maintenant nuit à écrire. Je supplie, avec toute l'ardeur d'un mourant,

le prêtre d'accomplir la tâche que je lui légue, de m'éviter par sa vigilance la conclusion finale et atroce de mon crime. Avant un mois, il ne sera plus temps d'accomplir la réparation! Je vais, en un rapide exposé, retracer l'emploi funeste que j'ai su faire des heures de l'existence donnée par Dieu pour le bien: j'ai treuvé, en ce monde fut cause du départ de ma mère pour le ciel. Mon père, par suite, me prit en haine comme si j'étais responsable de son malheur. Il ne voulait ni me voir ni s'occuper de moi. Une nourrice m'éleva dans notre vieux château de Valradour, au bord de la Semois dans les Ardennes. Elle me laissait vagabonder où bon me semblait, je courais à travers monts et plaines. Je n'apprenais pas grand-chose, sauf pourtant mon catéchisme, que le curé d'Orval, pris de pitié pour l'enfant abandonné que j'étais, m'enseigna avec bonté. Aujourd'hui, je me rappelle tous les chapitres de cher petit livre, et c'est pourquoi je prie: "Absolvez-moi!" car je n'ai pas la contrition parfaite. Vers l'âge de dix ans, mon père se souvint de moi pour m'envoyer dans un lycée de Paris, où j'oubiais mon catéchisme, où j'appris à jouer au foot-ball et à comprendre la vie de sainte Marie. Je sortais chez un camarade dont la mère était danseuse à l'Opéra. J'y fis de superbes con-

naissances qui m'apprirent le désir de quel moyen. Je ne fis jamais ma première Communion. Au lycée, nous étions libres de pratiquer ou non une religion quelconque, je ne m'attachai à aucune. Mon père, que je voyais à peine aux grandes vacances, afin de se débarrasser de moi m'envoyait voyager avec un professeur qui conduisit plusieurs élèves en tournée à l'étranger. Ce jeune professeur savait fort bien nous distraire. J'aimai la vie, nullement le travail, je voulais la fortune et les fêtes. Un jour, mon père, dans une lettre laconique, m'apprit qu'il se remariait. Il avait fait la connaissance d'une jeune Sicilienne dont il s'était éperdument épris malgré son âge mûr, et l'épousa. Ils s'installèrent à Valradour. Mes classes étaient finies sans, bien entendu, l'ombre d'un succès j'avais dix-huit ans; mon père me laissa venir à la maison, où je connus ma ravissante belle-mère. Elle était jolie, bonne et pieuse. C'est elle qui avait dé-idé mon père à m'admettre au foyer familial, trouvant qu'il avait fort mal rempli ses devoirs à mon égard. Au bout d'un an, j'eus un petit frère, mais mon père fut tué dans un accident de chemin de fer. Isabelle ma belle-mère, et Pio, mon petit frère, me témoignaient une réelle affection. J'étais devenu chef de famille, Pio, qui marchait à peine accourait à moi les bras tendus

quand il m'apercevait: il riait de joie quand je l'enlevais dans mes mains, très haut. J'aurais dû l'aimer tous deux, mais mon ami e collige le plus intime—le fils de la danseuse—qui répétait au nom du rouflard de Gaetan Fleur des Pêches (sa mère s'appelait Fleur Despois) me répéta sans cesse: —Ton auteur est claqué dix ans trop tard; sans ta marâtre et son gosse, tu serais l'héritier de la grosse galette. Et ce qu'on bouffrait mon vieux! En attendant, je devrais ma part d'héritage, pourtant superbe. J'en suis une écœurée de course, j'achetai un hôtel-avenue des Champs-Elysées. Tout cela fut veidu pitoyablement sa saisie. Le de-honneur me touchait peu, mais la misère m'épouvantait, c'est alors que je conçus l'idée de me débarrasser des deux gèneurs qui partageaient avec moi la fortune paternelle. Je n'ose continuer... J'entends le canon tout près de nous, en plus, un orage affreux est déchainé, on dirait que le ciel répond à la terre, et j'tremble... O prêtre qui me lisez, mon Père, absolvez-moi! que toute l'éternité je n'endure pas le terrible supplice du remords... Courez bien vite aller, il en est temps encore, sauvez cette femme, Isabelle, qui n'est peut-être pas morte encore.

(A suivre)